

LAON, le 20 JUIN 2018

PREFECTURE
Cabinet
Service interministériel de défense et protection civile

Secrétariat des commissions de sécurité
Affaire suivie par Eric BALBINSKI

☎ 03.23.21.82.28
☎ 03.23.21.82.59
✉ pref-bureau-sidpc@aisne.gouv.fr

Le Préfet de l'Aisne

à

Monsieur le Maire
Mairie
02850 TRELOU SUR MARNE

OBJET : Camping « Sous le Clocher » à TRELOU SUR MARNE

REF. : Passage de la sous-commission départementale de sécurité des terrains de camping

P.J. : Deux.

La sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping de l'Aisne a émis le 11 juin 2018, suite à la visite de l'établissement susnommé, **un avis favorable** à la poursuite de son activité

Vous trouverez, sous le présent pli, deux procès-verbaux correspondants dont un exemplaire **doit être notifié à l'exploitant de l'établissement** par vos soins..

J'attire votre attention sur le fait que l'avis de la commission est assorti de prescriptions, reprises dans le document susvisé, **dont il conviendrait de s'assurer de la bonne exécution.**

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de service,

Valérie GARBERI.

PROCES-VERBAL DE VISITE D'UN TERRAIN DE CAMPING

Commune : TRELOU SUR MARNE

Nom du camping : SOUS LE CLOCHER

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Nom de l'exploitant :	Mairie de DORMANS (2 gérants salariés communaux)	Tél : 03 26 58 21 79
Adresse :	Route de Vincelles - BP 103 - 02850 TRELOU SUR MARNE	
Date du dernier arrêté de classement :	6 août 2013	Catégorie : 2 Etoile(s)
Nom du propriétaire	Mairie de DORMANS (51700)	
Date de la visite :	11-06-2018	Heure : 9h30

**COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR LA SECURITE
DES TERRAINS DE CAMPING**

MEMBRES PRESENTS	NOM ET PRENOM
Le chef du SIDPC	Mme Valérie GARBERI
Le représentant de la gendarmerie	Mme Coralie JUELLE, Gendarme
Le représentant de la DDT	M. Hervé VASSEUR (Avis motivé)
Le représentant du SDIS	M. Eric GODULA, Lieutenant-Colonel, chef du groupement Prévention
Le représentant de la DREAL	Mme Christine BRUNEL (Avis motivé)
Le représentant de la DDCS	M. Bertrand JUBLOT (Avis motivé)
Le maire ou son représentant	M. Daniel GIRARDIN, Maire
Assistaient également à la visite :	
L'exploitant	M. Michel COUTEAUX, Maire de DORMANS M. Bernard LEBHAR, gérant M. Bertrand MARIEN, responsable technique mairie de Dormans
Sous-préfecture	Mme Solenne SCHREFF
FNHPA Aisne	M. Christophe STAROSTA

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS PRESENTES PAR L'EXPLOITANT

Cahier des prescriptions ¹ :	☐	OUI	☒	NON
Registre de sécurité :	☒	OUI	☐	NON

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN DE CAMPING

Nombres total d'emplacements autorisés :	99			
Habitations de loisirs	03			
Camping				
Caravanes	88			+ 3 places handicapées + 3 ski nautique
campings cars				
Période d'ouverture :	Du 14 avril jusqu'à fin des vendanges (mi-septembre)			

RAPPEL DES RISQUES NATURELS AUQUEL LE TERRAIN DE CAMPING EST EXPOSE

Risques naturels ou technologiques auxquels est exposé la commune

Risque inondation	☒	OUI	☐	NON
Risque mouvement terrain	☐	OUI	☒	NON
Risques technologiques	☐	OUI	☒	NON
Risque d'incendies	☐	OUI	☒	NON
Autres :	☐	OUI	☐	NON

Risques naturels ou technologiques auxquels est exposé le terrain de camping

Risque inondation par débordement de la rivière Marne	☒	OUI	☐	NON
Risque mouvement terrain	☐	OUI	☒	NON
Risques technologiques	☐	OUI	☒	NON
Risque d'incendies :	☐	OUI	☒	NON
Autres :	☐	OUI	☒	NON

Existence de bâtiments ERP :

☒	OUI	☐	NON
-------------------------------------	-----	--------------------------	-----

Local accueil

Local groupe

Contrôle extincteurs			08/12/2017
Contrôle gaz	Eau chaude stockage	SARL Lefèvre SOCOTEC	31/05/2018 06/09/2017
Contrôle électricité		APAVE	30/08/2006

¹ Cf. art. R. 125-19 du code de l'environnement.

ACCESSIBILITE DES SECOURS

Accès : **Barrière automatisée gérée par ouverture à badge et sortie automatique, bouton de commande à l'accueil**
 Accès fermé entre 22h00 et 07h00 (coordonnées tél. affichées à l'accueil)

Présence d'accès routiers carrossés ² :	☒ OUI ☐ NON	
Largeur des voies intérieures suffisantes :	☒ OUI ☐ NON	
Présence d'aires de retournement si impasse	☐ OUI ☐ NON	Pas d'impasse
Conforme	☒ OUI ☐ NON	

INFORMATION DES OCCUPANTS

Affichage des consignes de sécurité (incendie, inondations) :	à la réception	☐ OUI ☒ NON	
	dans les locaux communs	☐ OUI ☒ NON	
Support de l'information : pas de consignes de sécurité			
Existence d'une brochure sur les consignes de sécurité, en plusieurs langues, remise aux occupants à leur arrivée avec le plan d'évacuation reproduit au verso ³ :			
Si oui, langue(s) de l'information :			☐ OUI ☒ NON

ALERTE DES OCCUPANTS

Présence d'une cabine téléphonique :		☐	OUI	
		☒	NON	
Présence d'un gardien pendant la période fonctionnement (24/24H) :		☒	OUI	
		☐	NON	
Modalités de diffusion de l'alerte aux occupants :	Sonorisation ⁴	☐	OUI	
		☐	NON	
	Sirène	☐	OUI	
		☐	NON	
Haut parleur sur batterie autonome	Mégaphones	☒	OUI	Nombre : 1
		☐	NON	
	Autres	☐	OUI	A la piscine dans le local maitre nageur
		☐	NON	

Téléphone sur Box ADSL + ligne fixe à la consigne
 Prévision de racheter un second mégaphone pour l'accueil

² 2 accès totalisant 6 m de large pour 100 à 250 emplacements ; 2 accès totalisant 9 m pour 251 à 500 emplacements. Au-delà de 500, 1 sortie supplémentaire par tranche de 250 emplacements.

³ Cf. art. R. 125-16 du code de l'environnement. S'en faire remettre un exemplaire par l'exploitant.

⁴ Obligatoire à partir de 250 emplacements.

EVACUATION DES OCCUPANTS

Des difficultés sont-elles prévisibles sur les itinéraires d'évacuation ou d'accès des secours ?		☐ OUI ☒ NON
Existe -il un point de regroupement ?	☒ OUI ☐ NON	Si oui nombre ? : 1 Capacité totale ?
Existe t'il un plan d'évacuation établi par l'exploitant ?		☐ OUI ☒ NON
Est-il affiché ? Plan du camping affiché à l'accueil		☐ OUI ☒ NON
Est t'il correctement renseigné (itinéraires d'évacuation, panneaux ou fléchage indiquant le sens d'évacuation, indication de l'emplacement des extincteurs, des RIA, etc.) ? oui pour extincteurs		☒ OUI ☒ NON
Les itinéraires d'évacuation sont-ils fléchés sur le terrain ?		☐ OUI ☒ NON
Les itinéraires sont-ils éclairés ? camping éclairé la nuit		☒ OUI ☐ NON
Le ou les points de regroupement sont-ils matérialisés sur le terrain et sur le plan affiché et remis aux occupants ?		☐ OUI ☒ NON
Organisation de l'évacuation :		
Rappel du nombre d'emplacements à évacuer : 250 personnes maximum		
Nombre d'intervenants présents sur site pour conduire l'évacuation :	2 gérants	Une procédure interne est-elle prévue ? pas consignée par écrit ☒ OUI ☐ NON
L'exploitant sait-il quand il doit se mettre en vigilance ?	☒ OUI ☐ NON	Est-il informé du rôle du maire dans la diffusion de l'alerte et de l'ordre d'évacuation ? ☒ OUI ☐ NON
Existe t-il une fiche réflexe évacuation établi par le gestionnaire		☐ OUI ☒ NON

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les abords du terrain de camping sont-ils débroussaillés sur une bande de 50 m	☐ OUI ☐ NON	Pas de difficultés à signaler
Les arbres en surplomb sont-ils élagués et les emplacements débroussaillés ?	☐ OUI ☐ NON	
Nombre de poteaux d'incendie : 0	Nombre de RIA :	La couverture est-elle satisfaisante ? ☒ OUI ☐ NON ☐ A VERIFIER
Nombre d'extincteurs : 13		La couverture est-elle satisfaisante ? ☒ OUI ☐ NON

Pas de poteaux d'incendie mais une aire d'aspiration dans la rivière Marne est mise en place

PRESCRIPTIONS PROPOSEES A L'ISSUE DE LA VISITE

	Nature des prescriptions administratives et techniques
1	Renseigner le cahier de prescriptions et l'adresser à la Préfecture
2	Réaliser le contrôle des installations électriques
3	Finir de lever les prescriptions du rapport APAVE de 2006
4	Réaliser un support d'information sur les consignes de sécurité à afficher à l'accueil en français et en anglais
5	Matérialiser le point de rassemblement et l'indiquer dans les consignes
6	Signaler l'aire d'aspiration
7	Mettre à disposition du gérant une lampe torche autonome
8	Désigner un responsable unique pour la sécurité

AVIS DE LA SOUS-COMMISSION

*La Sous-Commission départementale pour la sécurité des terrains de camping
et de stationnement de caravanes de l'Aisne, après avoir délibéré :*

émet un AVIS FAVORABLE

**A LA POURSUITE DE L'ACTIVITE
DU TERRAIN DE CAMPING ET DE STATIONNEMENT
DE CARAVANES ET CAMPINGS CARS**

rappel du cadre juridique de la visite

- Code de l'urbanisme : article L443-2 du code de l'urbanisme relatif aux prescriptions assurant la sécurité des occupants de terrains de campings et assimilés et Articles R443-1 à R443-16 relatifs en particulier aux conditions de fermeture de terrains
- Code de l'environnement : article R125-15 à 22
- Instruction du gouvernement du 6 octobre 2014
- Analyse de risque réalisée par la DDTM portant classement des campings les plus vulnérables
- Arrêté du 10 décembre 2014 portant renouvellement de la sous-commission pour la sécurité des occupants des terrains de camping et de stationnement des caravanes

SIGNATURE DE LA PRESIDENTE,

Valérie GARBERI

DESTINATAIRES :

- ⇒ Préfecture (1 ex)
- ⇒ DDSIS (1 ex)
- ⇒ DDCS (1 ex)
- ⇒ DDT (1 ex)
- ⇒ DREAL (1 ex)
- ⇒ Gendarmerie (1 ex)
- ⇒ Mairie de TRELOU SUR MARNE (2 ex)*

LAON, le 20 JUIN 2018

PREFECTURE

Cabinet
Service interministériel de défense et de protection civile

Secrétariat des commissions de sécurité
Affaire suivie par Eric BALBINSKI

☎ 03.23.21.82.28

☎ 03.23.21.82.59

✉ pref-bureau-sidpc@aisne.gouv.fr

BORDEREAU D'ENVOI

à

*Destinataires in fine
(voir verso)*

Désignation	Nombre de pièces	Objet
Procès-verbal de la visite de sécurité des terrains de camping : - Camping «Sous le Clocher » à TRELOU SUR MARNE	1 ex	TRANSMIS POUR ATTRIBUTION

Pour le Préfet et par délégation,
le Chef de service,


Valérie GARBERI.

DESTINATAIRES

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
Groupement prévention
02000 LAON

Monsieur le Directeur départemental des territoires
02000 LAON

Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie départementale
02000 LAON

Monsieur le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREAL Nord - Pas-de-Calais Picardie
44, rue de Tournai - CS 40259
59019 LILLE Cedex

Monsieur le Directeur départemental de la cohésion sociale
23 rue Franklin Roosevelt – BP 545
02001 LAON CEDEX

Pour information :

Monsieur le Sous-Préfet de CHATEAU-THIERRY
02400 CHATEAU-THIERRY